

Un sympathisant du MAK crée une représentation du FLN en France

18.02.2016 21:04

Un sympathisant du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie a créé une représentation du parti du Front de libération nationale en France. L'entité est reconnue officiellement par les autorités françaises en vertu de la loi de 1901 sur les associations.



Les autorités française ont permis le détournement d'un symbole du nationalisme algérien.

Par Tarek Hafid

Les autorités françaises ont récemment accordé le statut d'association au Front de libération nationale. L'acte de naissance de cette entité a été publié dans l'annexe du Journal officiel consacré aux associations du samedi 9 janvier 2016.

L'annonce, enregistrée au Répertoire national des associations sous le numéro W751232251, précise : « parti politique algérien établi en France et en Europe visant à concourir à l'exercice des responsabilités électorales en Algérie et sur les circonscriptions algériennes en France, en Europe et au-delà à l'international ; l'objectif est de favoriser le renouvellement de la classe politique algérienne, engager un véritable processus de démocratisation, encourager la

participation et l'engagement citoyen des femmes algériennes, susciter une réelle prise de conscience citoyenne et politique chez les jeunes, promouvoir les réformes institutionnelles nécessaires au déploiement de politiques publiques favorables à l'éducation, le logement, la santé, la formation, l'emploi, la recherche et l'innovation, la création d'entreprise, l'agriculture ; l'objectif vise la redéfinition de la gouvernance économique et une meilleure gestion de ses ressources énergétiques en mobilisant les forces vives de l'Algérie dans toutes ses dimensions ».

148^e année - N°2 Samedi 9 janvier 2016

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
25, rue Desaix, 75721 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Standard 01 40 58 75 00
Annonces 01 40 58 77 56
Accueil commercial... 01 40 15 70 10

Associations
Associations syndicales
de propriétaires

Fondations d'entreprise
Fonds de dotation

Annnonce n° 928 - page 155
75 - Département de Paris
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de police
FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE (FLN)
Cet « parti politique algérien » établi en France et en Europe vise à concourir à l'exercice des responsabilités électorales en Algérie et sur les circonscriptions algériennes en France, en Europe et au-delà à l'international ; l'objectif est de favoriser le renouvellement de la classe politique algérienne, engager un véritable processus de démocratisation, encourager la participation et l'engagement citoyen des femmes algériennes, susciter une réelle prise de conscience citoyenne et politique chez les jeunes, promouvoir les réformes institutionnelles nécessaires au déploiement de politiques publiques favorables à l'éducation, le logement, la santé, la formation, l'emploi, la recherche et l'innovation, la création d'entreprise, l'agriculture etc l'objectif vise la redéfinition de la gouvernance économique et une meilleure gestion de ses ressources énergétiques en mobilisant les forces vives de l'Algérie dans toutes ses dimensions.
Siège social : 30, square de Clignancourt, 75019 Paris
Date de la déclaration : 23 décembre 2015.

Le Journal officiel indique que le siège social « FLN » est domicilié à Paris, au 30 Square de Clignancourt, dans le 18^e arrondissement. Selon nos informations, cette adresse n'est en réalité qu'une boîte postale.

L'initiateur de cette création n'a absolument aucun lien avec le Front de libération nationale que dirige Amar Saïdani depuis août 2013, date à laquelle il a été intronisé secrétaire général du parti. L'auteur de cette officialisation serait un certain Mohand Barache, un Algérien installé en France particulièrement actif dans les domaines politiques et associatifs. Il est notamment président du Conseil national de l'immigration.

Ces dernières années, le CNI a lancé plusieurs actions contre l'Etat algérien, contre la compagnie Air Algérie et contre la compagnie Algérie Ferries. Mohand Barache s'est porté candidat aux élections législatives qui se sont tenues en Algérie en mai 2012 dans la circonscription France Nord de Paris. A l'époque, il s'était présenté comme tête de liste du parti PRA.

Dans un passé récent, l'homme dirigeait une autre association dénommée Euroberbère qui avait pour vocation de venir en aide aux personnes en situation irrégulière en France. En

octobre 2008, Mohand Barache avait été poursuivi en justice par le ministère français de l'Intérieur qui le soupçonnait d'escroquerie. L'association avait été accusée de monnayer ses services aux ressortissants clandestins contre des cotisations annuelles de 300 euros. Dans le cas où l'opération de régularisation réussissait, 1500 euros supplémentaires étaient réclamés pour le fonctionnement de l'association.

Les raisons que cette opération de récupération du sigle du Front de libération nationale ne sont pas claires. Reste que Saïdani aurait dû se rendre compte de cette faille et procéder à la reconnaissance de sa formation sur le territoire français. Surtout que le secrétaire général du FLN a ses entrées en France.

T.H.